

Association Facultaire des Étudiant.e.s en Arts



# Assemblée générale

---

DATE / HEURE

03 décembre / 12h30

ORDRE DU JOUR

0.0 OUVERTURE	1
1.0 Secrétariat et animation	1
2.0 Adoption de l'ordre du jour	1
3.0 Retour avis de motion	1
4.0 Élections	1
5.0 Positionnements politiques	1
6.0 Colloque étudiant anti-raciste	1
7.0 Varia	1

## 0.0 OUVERTURE

0.1 Proposition d'ouverture de l'assemblée générale du 3 décembre à 12h55.

*Dûment proposé.*

*Dûment appuyé.*

*AU.*

## 1.0 Secrétariat et animation

1.1 Que Abir, Mathilde et Dany assurent respectivement les rôles d'animation, de secrétariat et de senti.

*Proposé par Samuel.*

*Appuyé par Ophélie.*

*AU.*

## 2.0 Adoption de l'ordre du jour

2.1 Que l'on adopte l'ordre du jour suivant:

1.0 Secrétariat et animation

1

2.0 Adoption de l'ordre du jour

3.0 Retour avis de motion

4.0 Élections

5.0 Positionnements politiques

6.0 Colloque étudiant anti-raciste

7.0 Varia

*Proposé par Samuel*

*Appuyé par Dona-Bella.*

*AU.*

## 3.0 Retour avis de motion

3.1 Que l'on ouvre les deux avis de motions suivants.

*Proposé par Dona-Bella.*

*Appuyé par Samuel.*

*AU.*

3.1.1 Que l'on ajoute le poste suivant dans les statuts et règlements SECTION 1B)  
*Composition du comité exécutif et adjoint-e de l'exécutif*

### **Responsable à l'éducation inclusive et aux étudiant-es provenant de l'international**

gérer l'ensemble des plaintes de nature discriminatoire

; s'assurer de la mise en place et de la promotion de mesures inclusives et anti-oppressives dans les affaires internes et dans les activités de l'association;

être responsable, en collaboration avec la personne responsable aux affaires uqamiennes, des relations entre l'AFEÀ-UQAM et des groupes ou initiatives à vocation inclusive ou anti-oppressive et avec les représentant·e·s de l'éducation inclusive auprès d'autres groupes, associations, syndicats et services de l'UQAM ou de l'extérieur;

coordonner le travail des étudiant·es qui siègent sur les instances de la Faculté des arts et de l'université du Québec à Montréal qui traitent de questions relative à l'éducation inclusive et anti-oppressive ou aux étudiant·e·s étranger·ère·s ;

assurer les liens entre l'AFEÀ-UQAM et les divers intervenant·e·s qui sont situé·e·s à l'extérieur des murs uqamiens qui s'impliquent ou qui devraient s'impliquer sur les questions d'éducation inclusive et anti-oppressive;

assurer le développement et la conception des nouveaux services que l'UQAM et l'AFEÀ-UQAM pourraient offrir à la collectivité quant à l'éducation inclusive et anti-oppressive ou spécifiquement à l'intention des étudiant·e·s étranger·ère·s ».

*Proposé par Dona-Bella.*

*Appuyé par Samuel*

*AU*

#### **3.1.2 Que la politique visant l'octroi des bourses aux exécutant·e·s du comité exécutif de l'AFÉA-UQAM se lise dorénavant comme suit:**

En vue de l'article 70 SECTION 2 A) *Bourses aux exécutants--es modifié le 7 octobre 2010*

Le Conseil des associations de programme est responsable de l'octroi des bourses aux membres du Comité exécutif, tel qu'encadré par la Politique visant l'octroi de bourses aux exécutants--es du Comité exécutif de l'AFÉA, politique dûment adoptée en vertu de [l'article 11]des présents Statuts et règlements.

### Chapitre 3

#### D) Évaluation d'un·e exécutant·e

Le montant de la bourse que peut accorder, à la majorité des voix, le Conseil des associations de programme (CAP) à un·e exécutant·e est fixé à **1500.00\$** par trimestre. Le CAP peut opter d'accorder soit la totalité de la bourse(**1500.00\$**), la moitié ou refuser l'octroi de la

bourse. Dans tous les cas de figure, les délégués-es prennent soin de documenter au procès-verbaux motifs et éléments pertinents qui soutiennent leurs décisions.

*Proposé par Dona-Bella.*

*Appuyé par Noémie.*

*Proposition de question préalable.*

*Demande privilégiée proposée par Francis.*

*Appuyé par Samuel*

*Vote: 13 pour. Adopté à majorité.*

Retour sur la principale.

*Proposé par Dona-Bella.*

*Appuyé par Noémie.*

*Vote: 12 pour, 2 contre. Adopté à majorité.*

## 4.0 Élections

### **Postes vacants sur les instances:**

1 Membre régulier au Comité à la vie étudiante

3 sièges vacants sur le Conseil académique de la faculté des Arts

### **4.1 Que Gabriel-e siège au CAFA**

*Proposée par Gabriel-e*

*Appuyé par Samuel.*

*AU.*

### **Postes vacants dans le CE:**

À la session actuelle:

#### *Vie étudiante*

**42. [Coordonnateur-trice à la vie étudiante]** Les responsabilités du ou de la Coordonnateur-trice à la vie étudiante sont notamment les suivantes :

- a. Organiser et faire la promotion des activités sociales de l'Association.
- b. Promouvoir et développer de nouveaux services, maintenir et améliorer les services existants.
- c. L'officier-ère ressource auprès de la direction du journal Artichaut.
- d. Interlocuteur-trice de l'Association auprès des groupes agréés et d'envergure de l'UQAM.
- e. De pair avec le ou la Coordonnateur-trice aux affaires internes, offrir les informations et les outils nécessaires aux associations de programme pour que celles-ci puissent s'impliquer activement au sein de la vie étudiante.

#### *Interne*

**43. [Coordonnateur-trice aux affaires internes]** Les responsabilités du ou de la Coordonnateur-trice aux affaires internes sont notamment les suivantes :

- a. Entretenir la liaison et la communication avec les associations de programme, regroupements ou comités étudiants de la Faculté des arts.
- b. Organiser, convoquer et participer en tant que délégué-e de l'Association au Conseil des associations de programme.
- c. De pair avec le ou la Coordonnateur-trice à la vie étudiante, offrir les informations et les outils nécessaires aux associations de programmes pour que celles-ci puissent s'impliquer activement au sein de la vie étudiante.
- d. Assurer la bonne diffusion de l'information auprès des membres, notamment par l'envoi de courriel et par la mise à jour du site Internet.

#### 4.2 Que Liliana soit élue au nouveau poste d'éducation inclusive.

*Proposée par Liliana*

*Appuyé par Dona-Bella.*

*AU*

À l'hiver 2020 s'ajoutera coordo, externe (interne, vie étudiante).

## **5.0 Positionnements politiques**

### **Proposition de solidarité politique**

*5.1 Considérant que l'AFÉA dispose d'une case budgétaire "solidarité politique" avec des fonds beaucoup plus considérables que sa case subvention externe;*

*Considérant que le budget cumulé des différentes cases relatives à la mobilisation, soit mobilisation, solidarité politique et envoi postaux totalisent presque 10 000\$ et que jusqu'à présent, moins de 1000\$ de ces cases ont été dépensés;*

*Considérant que plusieurs demandes de subvention à l'externe risquent de ne pas recevoir de financement en fonction du budget actuel;*

*Considérant les recommandations du comité subvention allant en ce sens;*

Que l'on octroie aux cinq groupes suivants ayant fait des demandes de subvention externes à l'AFÉA un montant correspondant à leur demande:

*l'Achoppe 1000\$*

*Archives Révolutionnaires 1000\$*

*Boisé Steinberg 500\$*

*Montréal Antifa 500\$*

*Six nations 500\$*

Que le montant total de 3500\$ soit tiré de la case solidarité politique au lieu de "subvention externe"

*Proposé par Samuel.*

*Appuyé par Dona-Bella.*

*AU.*

*5.2 Considérant le manque de diversité criant au sein du corps enseignant de l'UQAM;*

*Considérant que depuis 2009, l'UQAM vise à atteindre une plus grande diversité au sein du corps enseignant et qu'elle a échoué lamentablement ;*

*Considérant qu'entre 2009 et 2019 le taux de personnes racisées au sein du corps enseignant est passé de 5,4% à 6,0%, alors que l'UQAM s'était donné comme cible, la moyenne du Québec 13,4% ;*

*Considérant que la ville de Montréal compte 22,6% de personnes racisées ;*

*Considérant les mesures mises en place dans d'autres universités canadiennes qui ont permis l'embauche de nouveaux-les enseignant.e.s racisés à plus de 20%;*

*Considérant que les chiffres disproportionnés sont un signe d'un racisme institutionnel indécrottable et que la diminution des postes de profs encourage cette tendance;*

Que l'AFÉA se joigne à la campagne anti-raciste lancé par l'AFESH

Que l'AFÉA dénonce l'inaction de l'UQAM en matière de diversité dans l'embauche et fasse pression pour qu'au moins les objectifs que l'UQAM s'est elle-même dotée se réalisent.

Que l'AFÉA dénonce et rejette le sexisme, le racisme, l'homophobie, la transphobie, le classisme et toutes autres formes de discrimination qui portent, historiquement comme actuellement, atteinte à l'intégrité et les droits humains égaux des membres de l'AFÉA.

### **5.3** *Considérant les mandats historiques de l'AFÉA;*

*Considérant les mobilisations actuelles entourant le racisme systémique;*

*Considérant par ailleurs le refus du premier ministre du Québec et d'une bonne partie de l'élite politique de la province d'admettre l'existence du racisme systémique malgré lesdites mobilisations;*

*Considérant les mobilisations qui ont lieu actuellement dans d'autres universités montréalaises, mais plus largement canadiennes, contre la reproduction de ce système de domination violent;*

*Considérant que l'utilisation de termes violents découlant de l'histoire coloniale et esclavagiste du continent s'inscrit dans un continuum de violences symboliques et matérielles et que l'utilisation de ces mots peut porter atteinte à l'intégrité des personnes concernées;*

*Considérant les nombreux cas recensés récemment de propos racistes et oppressifs tenus lors de cours, notamment dans les facultés des sciences humaines et sciences politiques à l'UQAM;*

*Considérant que ce type de pratique crée un environnement hostile aux études pour des étudiant.es issu.es de groupes marginalisés;*

*Considérant le rapport d'autorité entre le personnel enseignant et les étudiant-e-s duquel découlent les modalités académiques et le contenu des cours;*

*Considérant la politique 42 de l'UQAM qui stipule que « l'Université reconnaît sa responsabilité d'assurer un milieu d'études exempt de toute forme de harcèlement et veille à ce qu'aucune forme de harcèlement ne soit tolérée, quelle qu'en soit la source » et qu'il y est indiqué que « L'Université reconnaît que le harcèlement est majoritairement dirigé à l'endroit de certains groupes. Il s'agit notamment des femmes, plus particulièrement lorsque leur vécu se situe à l'entrecroisement de plusieurs formes de discrimination, des personnes issues des minorités sexuelles ou de genre, des communautés racisées ou ethnicisées, des communautés autochtones, des étudiantes, étudiants internationaux, ainsi que des personnes en situation de handicap. L'Université s'engage donc à tenir compte de leurs besoins spécifiques.» ;*

*Considérant qu'un environnement exempt de racisme est un besoin et une nécessité fondamentale,*

*Considérant le manque d'éducation - populaire comme scolaire - concernant les relations de pouvoir, plus particulièrement celles concernant le racisme, qui régissent les dynamiques de toutes les sphères de notre société et du monde;*

Que l'AFÉA dénonce l'instrumentalisation de la liberté d'expression et de la liberté académique pour défendre des propos oppressifs, diffamatoires et violents à l'égard de

communautés subissant déjà les violences du racisme systémique:

Que l'AFÉA coorganise une campagne de mobilisation et de sensibilisation au courant de l'année 2020-2021 portant sur le racisme systémique et ses différentes dimensions avec d'autres associations étudiantes, groupes étudiants ou organismes:

Que l'AFÉA répertorie les cas de comportements et propos oppressifs tenus au sein de l'UQAM (physique ou zoomesque) dans l'optique d'entreprendre une lutte contre la reproduction des idéologies justifiant la domination et l'exploitation:

Que l'AFÉA encourage ses membres à rapporter ces cas à la personne responsable à l'éducation inclusive et/ou à la personne responsable aux affaires académiques de l'AFÉA:

Que l'AFÉA continue de dénoncer les discours oppressifs sous toutes leurs formes:

Que l'AFÉA exige de l'UQAM qu'elle prenne ses responsabilités en ce qui concerne le maintien de conditions propices à l'enseignement en appliquant la Politique 42 aux propos et comportements discriminatoires de certains membres du personnel enseignant dans le cadre de leurs fonctions:

Que l'AFÉA encourage les autres associations étudiantes à se doter d'un mandat semblable.

**5.4** *Considérant les mobilisations monstres anti-racistes qui se répètent depuis des décennies;*

*Considérant que, de Rodney King à George Floyd aux États-Unis et de Freddy Villanueva à Sheffield Matthews le 29 octobre de cette année, la police continue de tuer;*

*Considérant la militarisation de la police et l'augmentation de ses budgets années après années;*

*Considérant que les services sociaux d'aide aux plus précarisé.e.s sont sous-financés;*

*Considérant que la police est une institution machiste, raciste et coloniale;*

Que l'AFÉA se joigne à la coalition *defund SPVM* et supporte toutes autres coalitions existantes et futures qui prônent la suppression du financement de la police aux profits d'un financement dans les services hospitaliers et de soins de santé.

Que l'AFÉA dénonce le profilage racial et toutes formes de racisme permettant aux agent.e.s de police de maintenir un rapport de domination dans l'exercice de leurs fonctions.

### **Proposition privilégiée**

Proposition de mise en dépôt des points 5.2, 5.3 et 5.4.

*Proposé par Dona-Bella.*

*Appuyé par Samuel.*

*AU.*

**5.5** Que l'on signe la lettre du Piamp (<https://piamp.net/>) aux élus à l'occasion de la journée contre les violences faites aux travailleur.se.s du sexe .

*Proposé par Noémie*

*Appuyé par Gabriel-e*

*Au*

## 6.0 Colloque étudiant anti-raciste

### 6.1 Que Dona-Bella présente le projet de Colloque étudiant anti-raciste

*Proposé par Dona-Bella.*

*Appuyé par Noémie*

*AU.*

Description du projet:

Le colloque étudiant anti-raciste de l'AFÉA est organisé pour et par la communauté étudiante de l'UQAM. Son objectif est de décloisonner la parole étudiante. Reconnaître une valeur juste à la parole d'une communauté unie et solidaire qui veut entreprendre des mesures concrètes pour changer les narratives hégémoniques oppressantes de notre société actuelle. 6 connaisseur.euse.s sont invité.e.s à prendre part aux grands sujets polémiques dans un respect des valeurs décoloniales. Le colloque se veut un lieu où la mise en commun et l'avancement des connaissances sont entérinées au sein de la communauté qui l'a créé et nourri, pour ainsi légitimer de nouvelles narratives et perspectives.

Le colloque se veut une appropriation épistémologique de l'espace académique. Il a pour but d'orienter les discussions vers des solutions et/ou des actions au potentiel réalisable dans le contexte actuel.

### 6.2 Que l'AFÉA octroie un montant équivalent à 20\$/heures, en raison des compensations financières qui seront octroyées aux invité.e.s participant.e.s du colloque.

*Proposition de mise en dépôt par Dona-Bella.*

*Appuyé par Noémie.*

*AU.*

## 7.0 Varia

- Annonce de projets environnementaux avec le Grip-UQAM woohoo !
- Passez voir Gabriel-e après l'ag pour un macaron !!! youpidou.
- Merci l'aféa vous êtes hot !!!!
- Annonce: vente de l'ASEQ (service d'assurances pour étudiant-e-s).
- Lancement d'idées concernant des actions super cools anti racistes !! <3

## 8.0 Fermeture

### 8.1 Que l'on ferme l'assemblée à 15h34.

*Proposé par Samuel.*

*Appuyé par Émilie*

*AU.*